

# Bulletin d'inscription 2021

## ROQUEFORTTRAIL



### REGLEMENTS

**Article 1 :** Organisateur : l'édition 2021 est organisée par l'association «LE LIÈVRE ET LA TORTUE», association loi 1901 enregistrée sous le n° W133000994

**Article 2 :**

**ROQUEFORTTRAIL :** Epreuve pédestre ou course en milieu naturel de 26 kms ouverte à partir de la catégorie Espoirs à Masters, hommes, femmes, licenciés ou non. Temps limite 4h30.

**Article 3 :** Accueil - Le Retrait des dossards : Salle André Malraux 13830 Roquefort la bédoule - Arrivée Salle André Malraux - Aucune épingle ne sera fournie par l'organisation.

**Article 4 :** Sanitaires et Vestiaires sont prévus pour les participants.

**Article 5 :** Départ : Samedi 6 novembre à 18 h00 précises

**Article 6 :** Parcours - Circulation interrompue au passage des coureurs, qui sont tenus de respecter le code de la route et d'emprunter la partie droite de la chaussée, sauf indication des signaleurs - parcours balisé.

**Article 7 :** Ravitaillement (voir plan) - Equipements obligatoires. Chaque coureur doit être en **AUTOSUFFISANCE** : - Couverture de survie.

- Réserve alimentaire.
- Réserve d'eau (1,5L).
- Coupe-vent imperméable.
- Sifflet.
- Téléphone portable.

**Article 8 :** Assurances

L'organisation est couverte par une assurance de responsabilité civile et décline toute responsabilité en cas d'accidents physiologiques immédiats ou futurs.

**Article 9 :** Classements et résultats par KMS le jour de la course.

**Article 10 :** Récompenses du **ROQUEFORTTRAIL** : Remise des récompenses prévues à 22 h. T-Shirts manches longues aux 350 premiers entrants. Lots aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes (scratch) - Lots au premier de chaque catégorie (pas de cumul).

**Article 11 :** Annulation - en cas d'annulation de la manifestation imposée par mesures sanitaires liées à la Covid 19, les participants inscrits seront remboursés déductions faites des frais bancaires (1€)

**Article 12 :** La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement.

## PAS D'INSCRIPTION

### LE JOUR DE LA COURSE.

### PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE.



25 € jusqu'au Vendredi 5/11/21

Règlement par Chèque à l'ordre de «Le Lièvre et la Tortue»

Licence  (A présenter à l'inscription)

Nom

Prénom

Sexe  Né(e) le

Tél

Email

Club, Association, Entreprise

Adresse

Code Postal  Ville

Date

Signature

N° de Dossard  
réservé à l'organisation

**Non-Licenciés :** Les coureurs non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription une copie d'un certificat médical, de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an. Conformément à la loi n° 84.610 du 16.07.84

**Bulletin à expédier avant le 30/10/2021 à :**  
**Mr Richard Marradi**  
**98, ancien chemin de Cuges 13830 Roquefort-la Bédoule**

Les ravitaillements et le repas seront maintenus et adaptés suivant les mesures sanitaires imposées.

